

Manager en énergie

RNCP40903 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	227p
Formacode(s)	24162
Code(s) ROME	H1102, H1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/06/2025
Date d'échéance	25/06/2028

Certificateur(s)

IONIS SCHOOL OF TECHNOL & MANAGEMENT · SIRET : 51403283800013

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ESME	85210764800028	Former et organiser l'évaluation
E.S.M.E SUDRIA ENTREPRISE	38412412900022	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification "Manager en énergie" répond aux besoins d'un secteur en pleine transformation, marqué par une transition énergétique accélérée, une montée en puissance des énergies renouvelables et une évolution des réglementations environnementales. Face aux défis globaux tels que le changement climatique, la décarbonation de l'industrie et l'optimisation de la consommation énergétique, le rôle de manager dans ce domaine s'est complexifié, intégrant des compétences en gestion de projets, réglementation, finance verte et innovation technologique.

Le manager en énergie est capable de piloter des stratégies énergétiques durables, gérer des équipes pluridisciplinaires et accompagner les entreprises dans leur adaptation aux nouvelles exigences économiques et environnementales. Structurée autour de cinq blocs de compétences transverses et d'un bloc optionnel (performance énergétique, développement, ingénierie), cette certification répond aux attentes des entreprises en quête de profils alliant expertise technique et capacités managériales.

ACTIVITÉS VISÉES

Mise en place d'une veille multi thématique et technologique en énergie

Analyse de l'impact des nouvelles technologies numériques sur le secteur de l'énergie

Conception et planification d'un projet en énergie

Management du déploiement d'un projet en énergie

Management des équipes d'un projet en énergie

Optimisation de la performance énergétique (optionnel)

Management du développement d'un projet de performance énergétique en réponse à des appels d'offres (optionnel)

Ingénierie et développement des systèmes et procédés énergétiques (optionnel)

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Mettre en place une veille réglementaire et juridique y compris sur l'accessibilité permettant d'identifier les évolutions législatives et normatives afin d'assurer la conformité légale et juridique des projets.
2. Mettre en place une veille socio-économique, concurrentielle, environnementale et politique en recensant les sources pertinentes et en veillant à leur fiabilité afin de pouvoir prendre en compte ces nouvelles tendances dans les projets.
3. Analyser les acteurs du marché, publics et privés, en s'appuyant sur un benchmark afin de prendre en compte les stratégies pouvant impacter les projets proposés.
4. Assurer une veille technologique en exploitant les différentes sources dédiées (ADEME, bases de données, réseaux sociaux professionnels, conférences et événements...) afin d'anticiper les tendances technologiques.
5. Identifier les nouvelles technologies numériques en effectuant une veille technologique active afin d'anticiper leur adoption et leur impact sur les projets énergétiques.
6. Évaluer l'impact de ces technologies sur le secteur de l'énergie en analysant les bénéfices, coûts et impacts environnementaux, afin d'optimiser la performance des systèmes énergétiques et d'assurer une transition numérique efficace.
7. Définir les risques associés à ces technologies en évaluant et hiérarchisant les menaces techniques, économiques, environnementales, réglementaires (accessibilité), de cybersécurité et afin de garantir la sécurité et la conformité des infrastructures énergétiques.
8. Analyser l'environnement du commanditaire afin de comprendre ses besoins et adapter les projets en :
 - réalisant des sondages
 - analysant les données existantes
 - évaluant les facteurs internes (économiques, sociaux...) et externes (légaux, politiques...) qui influencent l'environnement du commanditaire.
9. Étudier la faisabilité technique, organisationnelle et financière d'un projet afin de se prononcer sur l'intérêt de le déployer au sein d'une entreprise en :
 - Identifiant les objectifs attendus
 - Évaluant la technologie requise pour le projet, son intégration dans l'infrastructure existante, et les compétences nécessaires au sein de l'équipe.
 - Examinant comment le projet s'inscrit dans la stratégie globale de l'entreprise, les impacts sur l'organisation interne, et les changements nécessaires dans les processus
 - Calculant les investissements initiaux nécessaires et les coûts associés au projet.
 - Prenant en compte l'accessibilité
10. Rédiger un cahier des charges opérationnel (échéances, reporting, ressources...) conforme aux besoins exprimés par le commanditaire pour un projet en énergie afin de permettre le pilotage de son déploiement.
11. Élaborer le budget prévisionnel du projet en énergie en recensant l'ensemble des ressources nécessaires à son déploiement afin de proposer un business plan au commanditaire.
12. Concevoir le plan de déploiement du projet en énergie (échéances, jalons, livrables, parties prenantes...), en définissant les objectifs et moyens, ainsi que les indicateurs de performance (KPI), afin de permettre son suivi.
13. Présenter au commanditaire le cahier des charges du projet en énergie en spécifiant les objectifs, les acteurs externes et internes, le budget, le chemin critique, le calendrier, les KPI, les dimensions techniques, les livrables... afin de démontrer sa pertinence et obtenir un accord.
14. Coordonner et superviser la mise en œuvre opérationnelle d'un projet, en assurant le suivi des étapes, la gestion des ressources, le respect des délais et des budgets, afin d'assurer la conformité aux objectifs et ainsi de réagir en cas d'écarts constatés.
15. Ajuster les moyens déployés en analysant les écarts constatés par rapport aux objectifs initiaux afin de garantir les résultats attendus du projet en énergie.
16. Réaliser un reporting auprès du commanditaire, afin de le tenir informé de l'avancement du projet et des écarts constatés et leur permettre de valider les éventuels ajustements à apporter.
17. Implémenter un progiciel de gestion intégrée et partagé entre les parties prenantes prenant en compte l'accessibilité afin de s'assurer du bon déploiement du projet dans le respect du cahier des charges et du budget définis.
18. Présenter aux collaborateurs y compris en situation de handicap du projet en énergie le cahier des charges en incitant les échanges afin de permettre à chacun de se situer par rapport aux objectifs arrêtés.
19. Sélectionner les prestataires externes répondant aux besoins du cahier des charges à partir de critères de sélection afin de mobiliser toutes les compétences nécessaires au projet en énergie.

20. Définir les rôles et fonctions et répartir les activités entre les membres des équipes projet internes et externes, en fonction de leurs profils et compétences, afin de permettre la couverture de l'ensemble des besoins du projet en énergie, et prévoir des formations adaptées selon les besoins.
21. Gérer les situations à risque entre collaborateurs à partir d'une médiation et dans le respect de la réglementation afin d'assurer un climat de travail propice à la réussite du projet.
22. Coordonner les missions de l'équipe projet énergie avec les autres départements de l'entreprise à distance en organisant des temps d'échanges formels ou informels afin de s'assurer de l'efficacité des interactions entre les acteurs du projet.
23. Réaliser un reporting auprès des équipes du projet afin de les tenir informées de l'avancement du projet en collectant et analysant les données essentielles au suivi du projet (budget, actions réalisées, délais...).
24. Sensibiliser le personnel de l'entreprise aux impacts de leurs actions afin de garantir la réussite des projets liés à l'énergie.
25. Contrôler la performance énergétique en définissant et utilisant des indicateurs et outils de mesure adaptés, afin d'identifier les anomalies, réduire les coûts et optimiser l'efficacité énergétique de manière continue.
26. Analyser la performance énergétique à partir des données collectées et mesurées, en établissant un diagnostic détaillé de la situation énergétique, afin de proposer des solutions d'amélioration de la performance.
27. Mettre en œuvre les actions correctives, nécessaires, prenant en compte les exigences normatives, en priorisant les interventions, et impliquant les parties prenantes, afin de réduire les consommations inutiles et améliorer l'efficacité énergétique de manière durable.
28. Réaliser une veille commerciale multi-canal permettant d'identifier les opportunités d'affaires en énergie afin de renforcer sa position sur le marché et de développer son volume d'affaires.
29. Analyser le cahier des charges et les critères de sélection de l'appel d'offres afin de rédiger une présentation de sa candidature et de sa proposition adaptée aux besoins.
30. Rédiger, en réponse à l'appel d'offre en énergie retenu, sa candidature définissant les exigences techniques, fonctionnelles, commerciales et économiques afin d'être sélectionné.
31. Identifier les interrogations possibles du commanditaire en préparant un argumentaire en réponse afin d'obtenir sa validation.
32. Rédiger le plan de déploiement opérationnel du projet en énergie (échéances, reporting, ressources...) conforme aux besoins exprimés par le commanditaire dans son appel d'offre afin de permettre le pilotage, le suivi de son déploiement et le reporting auprès du commanditaire.
33. Concevoir des systèmes et procédés énergétiques en intégrant des solutions énergétiques innovantes afin d'optimiser l'efficacité énergétique et de garantir la rentabilité économique.
34. Dimensionner des systèmes et procédés énergétiques à travers des études technico-économiques et des simulations avancées, afin de sélectionner et calibrer les équipements et infrastructures énergétiques de manière optimale.
35. Optimiser des systèmes et procédés énergétiques en analysant des performances énergétiques, afin de maximiser l'efficacité des installations et réduire les consommations d'énergie.

Blocs de compétences

RNCP40903BC01 — Mise en place d'une veille multi- thématique et technologique en énergie

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Mettre en place une veille réglementaire et juridique y compris sur l'accessibilité permettant d'identifier les évolutions législatives et normatives afin d'assurer la conformité légale et juridique des projets.
2. Mettre en place une veille socio-économique, concurrentielle, environnementale et politique en recensant les sources pertinentes et en veillant à leur fiabilité afin de pouvoir prendre en compte ces nouvelles tendances dans les projets.
3. Analyser les acteurs du marché, publics et privés, en s'appuyant sur un benchmark afin de prendre en compte les stratégies pouvant impacter les projets proposés.
4. Assurer une veille technologique en exploitant les différentes sources dédiées (ADEME, bases de données, réseaux sociaux professionnels, conférences et événements...) afin d'anticiper les tendances technologiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédiger à destination d'une équipe de direction ou d'un commanditaire, un reporting écrit (diaporama) sur les résultats de la veille déployée tout au long du parcours de formation en prenant en compte l'ensemble des

thématiques de veille attendus.

Ce reporting :

- Présente la démarche de veille déployée tout au long du parcours
- Recense les sources mobilisées par thématique de veille
- Reprend et analyse les principaux signaux de la veille
- Analyse les conséquences de ces signaux sur les projets en énergie à venir
- Évalue les conséquences des innovations technologiques et des évolutions législatives et normatives sur les projets à venir (opportunités et risques)
- Présente un benchmark des principaux acteurs du marché, publics et privés
- Précise l'impact des tendances sur la stratégie des acteurs du marché et des organisations

Le candidat présente le reporting écrit (30 mn) et répond aux questions du jury (30 mn).

RNCP40903BC02 — Analyse de l'impact des nouvelles technologies numériques sur le secteur de l'énergie

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Identifier les nouvelles technologies numériques en effectuant une veille technologique active afin d'anticiper leur adoption et leur impact sur les projets énergétiques.
2. Évaluer l'impact de ces technologies sur le secteur de l'énergie en analysant les bénéfices, coûts et impacts environnementaux, afin d'optimiser la performance des systèmes énergétiques et d'assurer une transition numérique efficace.
3. Définir les risques associés à ces technologies en évaluant et hiérarchisant les menaces techniques, économiques, environnementales, réglementaires (accessibilité), de cybersécurité et afin de garantir la sécurité et la conformité des infrastructures énergétiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A partir d'un projet réel ou d'une étude de cas dans le secteur de l'énergie, le candidat rédige une note de veille sur les nouvelles technologies numériques et leurs conséquences sur les projets énergétiques à venir.

Cette note comprend :

- La présentation des principales innovations technologiques pouvant impacter les projets en énergie
- L'impact de ces innovations sur la performance environnementale et financière (bénéfice et coûts) des systèmes énergétiques.
- L'analyse des risques liés à l'intégration des innovations technologiques
- Les solutions envisageables afin de sécuriser le projet en réponse aux risques identifiées

Le candidat présente devant le jury la note de veille sur les nouvelles techniques numériques (30 mn) et répond à ses questions (30 mn).

RNCP40903BC03 — Conception et planification d'un projet en énergie

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Analyser l'environnement du commanditaire afin de comprendre ses besoins et adapter les projets en :
 - réalisant des sondages
 - analysant les données existantes
 - évaluant les facteurs internes (économiques, sociaux...) et externes (légaux, politiques...) qui influencent l'environnement du commanditaire.
2. Étudier la faisabilité technique, organisationnelle et financière d'un projet afin de se prononcer sur l'intérêt de le déployer au sein d'une entreprise en :
 - Identifiant les objectifs attendus
 - Évaluant la technologie requise pour le projet, son intégration dans l'infrastructure existante, et les compétences nécessaires au sein de l'équipe.
 - Examinant comment le projet s'inscrit dans la stratégie globale de l'entreprise, les impacts sur l'organisation interne, et les changements nécessaires dans les processus
 - Calculant les investissements initiaux nécessaires et les coûts associés au projet.
 - Prenant en compte l'accessibilité
3. Rédiger un cahier des charges opérationnel (échéances, reporting, ressources...) conforme aux besoins exprimés par le commanditaire pour un projet en énergie afin de permettre le pilotage de son déploiement.
4. Élaborer le budget prévisionnel du projet en énergie en recensant l'ensemble des ressources nécessaires à son

déploiement afin de proposer un business plan au commanditaire.

5.

Concevoir le plan de déploiement du projet en énergie (échéances, jalons, livrables, parties prenantes...), en définissant les objectifs et moyens, ainsi que les indicateurs de performance (KPI), afin de permettre son suivi.

6. Présenter au commanditaire le cahier des charges du projet en énergie en spécifiant les objectifs, les acteurs externes et internes, le budget, le chemin critique, le calendrier, les KPI, les dimensions techniques, les livrables... afin de démontrer sa pertinence et obtenir un accord.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A partir d'une étude de cas ou d'un projet en cours d'étude au sein d'une entreprise le candidat :

- Propose une analyse de l'environnement de l'entreprise
- Réalise une étude de marché
- Effectue une analyse de faisabilité technico-financière de la mise en place d'un projet en énergie
- Rédige un cahier des charges du projet en vue de son déploiement
- Propose un business plan

Le candidat présente devant le jury à partir d'une synthèse écrite (diaporama) le plan de déploiement du projet reprenant les étapes, les échéances, les ressources, à mobiliser, le budget, les livrables, les acteurs impliqués, les indicateurs de suivi...

A la suite de la présentation (30 mn) il répond aux questions du jury (30 mn).

RNCP40903BC04 — Management du déploiement d'un projet en énergie

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Coordonner et superviser la mise en œuvre opérationnelle d'un projet, en assurant le suivi des étapes, la gestion des ressources, le respect des délais et des budgets, afin d'assurer la conformité aux objectifs et ainsi de réagir en cas d'écarts constatés.
2. Ajuster les moyens déployés en analysant les écarts constatés par rapport aux objectifs initiaux afin de garantir les résultats attendus du projet en énergie.
3. Réaliser un reporting auprès du commanditaire, afin de le tenir informé de l'avancement du projet et des écarts constatés et leur permettre de valider les éventuels ajustements à apporter.
4. Implémenter un progiciel de gestion intégrée et partagé entre les parties prenantes prenant en compte l'accessibilité afin de s'assurer du bon déploiement du projet dans le respect du cahier des charges et du budget définis.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A partir d'une étude de cas sur un projet en énergie le candidat propose une synthèse (diaporama) des différents points nécessaires au bon déploiement du projet :

- Les moyens mis en place afin d'assurer la bonne coordination de la mise en œuvre du projet avec les différents acteurs internes et externes impliqués
- Un plan de gestion projet (calendrier, rôle des parties prenantes...)
- Un tableau de bord de surveillance des indicateurs de performance
- Analyse des écarts et un ajustement du planning et des ressources.

A partir sa synthèse de l'étude de cas et de la situation présentée dans le cas il :

- Implémente un progiciel de gestion intégré et partagé entre l'ensemble des acteurs du projet
- Réalise un reporting détaillé sur l'état d'avancement du déploiement du projet auprès du commanditaire.
- Propose des axes d'amélioration de performance par rapport à la méthode adoptée.

Le jury s'appuie sur les réalisations du candidat pour valider sa maîtrise des compétences visées.

RNCP40903BC05 — Management des équipes d'un projet en énergie

LISTE DE COMPÉTENCES

1.

Présenter aux collaborateurs yc en situation de handicap du projet en énergie le cahier des charges en incitant les échanges afin de permettre à chacun de se situer par rapport aux objectifs arrêtés.

2. Sélectionner les prestataires externes répondant aux besoins du cahier des charges à partir de critères de sélection afin de mobiliser toutes les compétences nécessaires au projet en énergie.
3. Définir les rôles et fonctions et répartir les activités entre les membres des équipes projet internes et externes, en fonction de leurs profils et compétences, afin de permettre la couverture de l'ensemble des besoins du projet en

énergie, et prévoir des formations adaptées selon les besoins.

4. Gérer les situations à risque entre collaborateurs à partir d'une médiation et dans le respect de la réglementation afin d'assurer un climat de travail propice à la réussite du projet.

5. Coordonner les missions de l'équipe projet énergie avec les autres départements de l'entreprise à distance en organisant des temps d'échanges formels ou informels afin de s'assurer de l'efficacité des interactions entre les acteurs du projet.

6. Réaliser un reporting auprès des équipes du projet afin de les tenir informées de l'avancement du projet en collectant et analysant les données essentielles au suivi du projet (budget, actions réalisées, délais...).

7. Sensibiliser le personnel de l'entreprise aux impacts de leurs actions afin de garantir la réussite des projets liés à l'énergie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A partir d'une étude de cas sur l'implémentation en entreprise d'outils de pilotage de l'énergie, le candidat :

- Rédige la présentation (diaporama) destinée à l'équipe projet du cahier des charges afin que chaque collaborateur soit sensibilisé sur l'importance de leur engagement.

- La présentation
- définit les rôles et fonctions de chacun
- Identifie les besoins en prestataires externes pour le projet
- précise les moyens de coordination internes et externes mis en place
- identifie les besoins en formation nécessaires à la montée en compétences des collaborateurs du projet
- propose des moyens de médiation en cas de conflits entre acteurs du projets

Le candidat présente (30 mn) devant le jury le cahier des charges destiné aux collaborateurs et les moyens déployés afin d'assurer leur implication.

Il répond ensuite aux questions du jury (30 mn).

RNCP40903BC06 — Optimisation de la performance énergétique (optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Contrôler la performance énergétique en définissant et utilisant des indicateurs et outils de mesure adaptés, afin d'identifier les anomalies, réduire les coûts et optimiser l'efficacité énergétique de manière continue.

2. Analyser la performance énergétique à partir des données collectées et mesurées, en établissant un diagnostic détaillé de la situation énergétique, afin de proposer des solutions d'amélioration de la performance.

3. Mettre en œuvre les actions correctives, nécessaires, prenant en compte les exigences normatives, en priorisant les interventions, et impliquant les parties prenantes, afin de réduire les consommations inutiles et améliorer l'efficacité énergétique de manière durable.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A partir d'une étude de cas portant sur un projet d'efficacité énergétique.

Le candidat devra en prenant en compte les exigences normatives :

- Proposer des indicateurs de performance énergétique adaptés
- Contrôler et mesurer l'évolution de la performance énergétique à partir de ces indicateurs de performance énergétique
- Analyser la performance énergétique et réaliser un diagnostic de la situation énergétique
- Proposer les actions correctives nécessaires pour améliorer la performance énergétique

Le candidat présente (30 mn) son analyse écrite (diaporama) du cas et répond aux questions du jury (30 mn).

RNCP40903BC07 — Management du développement d'un projet de performance énergétique en réponse à des appels d'offres (optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Réaliser une veille commerciale multi-canal permettant d'identifier les opportunités d'affaires en énergie afin de renforcer sa position sur le marché et de développer son volume d'affaires.

2. Analyser le cahier des charges et les critères de sélection de l'appel d'offres afin de rédiger une présentation de sa candidature et de sa proposition adaptée aux besoins.

3. Rédiger, en réponse à l'appel d'offre en énergie retenu, sa candidature définissant les exigences techniques, fonctionnelles, commerciales et économiques afin d'être sélectionné.

4. Identifier les interrogations possibles du commanditaire en préparant un argumentaire en réponse afin d'obtenir sa validation.

5. Rédiger le plan de déploiement opérationnel du projet en énergie (échéances, reporting, ressources...) conforme

aux besoins exprimés par le commanditaire dans son appel d'offre afin de permettre le pilotage, le suivi de son déploiement et le reporting auprès du commanditaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A partir de sa veille multicanale, le candidat :

- sélectionne un appel d'offre publié auquel il doit répondre.
- rédige une présentation de sa candidature et de sa proposition en réponse à l'appel d'offre.
- anticipe les questions possibles du commanditaire et élabore un argumentaire en réponse.
- il rédige le plan de déploiement opérationnel

Il présente (45mn) devant le commanditaire (le jury)

- Les critères utilisés pour sélectionner l'appel d'offres
- Sa candidature et sa proposition
- Le cahier des charges

A partir des questions du commanditaire (30 mn avec le jury), il argumente et justifie ses propositions et le cahier des charges proposé.

RNCP40903BC08 — Ingénierie et développement des systèmes et procédés énergétiques (optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

1. Concevoir des systèmes et procédés énergétiques en intégrant des solutions énergétiques innovantes afin d'optimiser l'efficacité énergétique et de garantir la rentabilité économique.
2. Dimensionner des systèmes et procédés énergétiques à travers des études technico-économiques et des simulations avancées, afin de sélectionner et calibrer les équipements et infrastructures énergétiques de manière optimale.
3. Optimiser des systèmes et procédés énergétiques en analysant des performances énergétiques, afin de maximiser l'efficacité des installations et réduire les consommations d'énergie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

A partir d'une étude de cas, l'étudiant analyse un système ou un procédé énergétique existant.

L'étudiant doit proposer une solution innovante (récupération de chaleur, cogénération...) afin d'améliorer le rendement du système ou du procédé énergétique existant.

Le candidat doit rédiger un rapport détaillé qui comprend :

- Une explication du choix technologique de la solution retenue
- Les principes de fonctionnement de la solution et sa traduction en diagramme, schéma ou simulation
- Une étude de dimensionnement des équipements nécessaires à la mise en place de la solution
- Une étude technico-économique de la solution
- Une analyse des performances énergétiques de la solution
- Un plan d'action d'amélioration des performances de la solution.

Le jury évalue l'acquisition des compétences du bloc à partir du rapport du candidat

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'énergie est un secteur transversal qui touche de nombreux domaines, tels que l'électricité, le gaz, les énergies renouvelables, la mobilité durable et l'efficacité énergétique.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef de projet / ingénieur projet

Ingénieur d'affaires / Chargé d'affaires

Ingénieur procédés Energie / Ingénieur d'études

Responsable Energie / Energy manager

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 596 €
Familles professionnelles (FAP)	H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation · tension 3/5 (Modérée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée) R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	36 146
Jugés difficiles à recruter	39 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité R2X80 — Attachés commerciaux R4X91 — Technico-commerciaux

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Voici les conditions d'accès à la certification par la voie de la formation, en relation avec le niveau d'études :

L'entrée en 3ème année (B3), pour un cursus en 3 ans, est accessible aux étudiants/candidats titulaires ou en instance d'être titulaires* :

- d'un titre certifié Niveau 5 (Eu) dans les domaines d'activités en lien avec la certification visée
- ou d'un diplôme ou titre français de niveau 5
- ou d'un titre français, titre ou diplôme étranger reconnu équivalent aux titres et diplômes cités ci-dessus par une commission ad hoc**,
- ou d'une préparation de deux ans, de niveau BAC + 2, et/ou concours des filières scientifiques (classes préparatoires aux écoles d'ingénieurs...).

L'entrée en 4ème année (M1), pour un cursus en 2 ans, est accessible aux étudiants/candidats titulaires ou en instance d'être titulaires* :

- d'un titre certifié Niveau 6 (Eu) ou Niveau 7 (Eu) dans les domaines d'activités en lien avec la certification visée,
- ou d'un diplôme ou titre français de niveau 6
- ou d'un titre français, titre ou diplôme étranger reconnu équivalent aux titres et diplômes cités ci-dessus par une commission ad hoc**

L'entrée en 5ème année (M2), pour un cursus en 14 mois, est accessible aux étudiants/candidats titulaires ou en instance d'être titulaires* :

- d'un titre certifié Niveau 7 ou 8 (Eu) dans les domaines d'activités en lien avec la certification visée,
- ou d'un cycle d'études français supérieures d'au moins quatre ans post-baccalauréat* (M1, etc.),
- ou d'un titre français, titre ou diplôme étranger reconnu équivalent aux titres et diplômes cités ci-dessus par une commission ad hoc**.

L'entrée en formation intensive, pour un cursus en 10 mois, est accessible aux étudiants/candidats titulaires ou en instance d'être titulaires* :

- d'un titre certifié Niveau 7 (Eu) dans les domaines d'activités en lien avec la certification visée avec expérience professionnelle,
- ou d'un titre certifié de Niveau 8 (Eu)
- ou d'un diplôme ou titre français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins cinq ans post-baccalauréat* (M2, diplôme d'ingénieur, etc.) avec expérience professionnelle,

- ou d'un titre français, titre ou diplôme étranger reconnu équivalent aux titres et diplômes cités ci-dessus par une commission ad hoc**.

(*) : Les candidats en instance d'être titulaires de l'un des titres requis s'engagent à produire le titre requis avant la fin de l'année civile en cours. Le défaut de production suspend l'obtention du titre.

(**) : Une commission ad hoc est chargée d'apprécier l'équivalence des diplômes ou titres, des formations ou de l'expérience.

La VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) permet de candidater à notre formation, sans avoir les diplômes requis, par la prise en compte de l'expérience professionnelle de chaque candidat.

La demande est étudiée par une commission VAPP, la décision est communiquée au candidat puis transmise au jury d'admission qui statuera définitivement sur l'admission. Un avis favorable de VAPP ne sera valable que pour la formation choisie par le candidat et pour la prochaine rentrée uniquement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury certificatif, est composé de 4 membres au moins dont 3 sont nommés par la direction de l'école

:

- 3 professionnels en activité permettant de couvrir la totalité des compétences visées par le titre,
- le directeur général de IONIS STM ou son représentant,

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury certificatif, est composé de 4 membres au moins dont 3 sont nommés par la direction de l'école

:

- 3 professionnels en activité permettant de couvrir la totalité des compétences visées par le titre,
- le directeur général de IONIS STM ou son représentant

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 749 €
Selon la branche	8 000 € – 9 497 €
Prise en charge	Branches concernées
8 749 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 497 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
9 000 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
8 500 €	CPNEFP de la métallurgie
8 000 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date de décision	25/06/2025
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/06/2028
Date de dernière délivrance possible	25/06/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	27	0	71 %	—

2023	37	0	74 %	83 %
2022	28	1	72 %	83 %
2021	21	0	67 %	73 %
2020	28	0	65 %	60 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34732

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.ionis-stm.com/ecole-energie/secteur>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40903/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	9 990 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.